



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril, à 18 heures 30 minutes le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 02/04/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Valérie DESQUESNE, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Isabelle TALARD, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 18 Alain DESMEULLES donne pouvoir à Valérie DESQUESNE, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Lydie BRUEY
Absents excusés : 3 Alain DESMEULLES, Florent PREVOST, Edith ABDESLAM
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Budget COMMUNE – Affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024

- Vu le compte financier unique 2023 du budget COMMUNE adopté par le conseil municipal ;
- Entendu l'exposé de Monsieur HOSTALIER, adjoint aux finances,

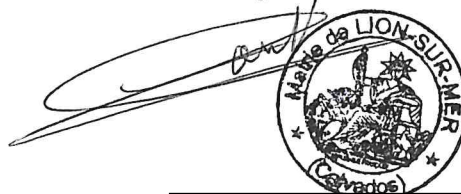
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (4 abstentions, 14 voix pour) :

- Décide d'affecter de la manière suivante dans le budget COMMUNE 2024 les résultats de l'exercice 2023.

	Résultats 2023	Affectation au BP 2024
Fonctionnement	+ 330 287.61€ Résultat N-1 + 100 000 € Soit un total de + 430 287.61€	+ 230 287.61 € Compte 1068 en recettes d'Investissement + 200 000 € Chapitre 002 en recettes de Fonctionnement
Investissement	+ 361 943.33 € Résultat N-1 + 42 979.21 € Soit un total de + 404 922.54€	+ 404 922.54€ Chapitre 001 en recettes d'investissement

- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents découlant de cette décision.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Magali SAINT



Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-COM2024-4-4-16-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024